

ZOOM

PRÉCARITÉ HYDRIQUE

Disposer d'une eau de qualité et en quantité suffisante: une condition essentielle à la dignité humaine

Disposer d'une eau de qualité et en quantité suffisante: une condition essentielle à la dignité humaine. Pour que le droit à un logement décent et à la santé soit une réalité, il faut disposer à la fois d'une eau de bonne qualité et en quantité suffisante.

Jusqu'il y a peu, la problématique de la précarité hydrique a retenu peu d'attention. C'est pourquoi la Fondation Roi Baudouin a fait réaliser en 2015 une étude exploratoire sur la précarité hydrique en Belgique. Cette étude conclut à un risque d'assister à une nouvelle forme d'exclusion sociale à cause de l'augmenta-

tion constante, d'année en année, du montant de la facture d'eau.

Afin de mieux étayer le phénomène de la précarité hydrique, la Fondation a soutenu 21 projets dans ce domaine en 2016 et 2017. Ce ZOOM contient les principaux faits et chiffres sur la précarité hydrique en Belgique ainsi que les expériences et enseignements issus des différents projets soutenus. La Fondation veut ainsi apporter sa contribution au débat sociétal et politique sur la précarité hydrique et suggérer des propositions pour s'attaquer en profondeur à cette problématique.



EN UN COUP D'ŒIL

La précarité hydrique touche un ménage bruxellois sur quatre, un ménage wallon sur cinq et un ménage flamand sur dix. C'est le budget des ménages aux revenus les plus faibles qui est le plus lourdement touché par la facture d'eau. Le nombre de plans de remboursement différé ne cesse de croître. Les coupures d'alimentation en eau ont augmenté ces dernières années à Bruxelles, mais ont diminué en Flandre. Il reste des publics extrêmement vulnérables, comme les sans-abri et les résidents permanents des campings, qui ont un accès trop limité à une eau de qualité.

Nombre de ménages en précarité hydrique, 2016

Facture d'eau > 2,2% revenus disponibles après frais de logement

Belgique	16%
Flandre	11%
Wallonie	20%
Bruxelles	25%

Source : EU SILC 2016. Traitement : UA-OASeS

"La facture d'eau est souvent la goutte qui fait déborder le vase. Souvent, les personnes qui ont des dettes envers leur distributeur d'eau et qui sont orientées par la Commission locale d'avis pour l'eau ne sont pas encore connues du CPAS. Pour l'une ou l'autre raison, elles se retrouvent endettées. Elles considèrent cela comme un tabou et elles ne veulent pas qu'on s'immisce dans leur vie privée. Et donc, elles ne s'adressent pas non plus au CPAS, alors qu'elles pourraient y bénéficier d'une aide ciblée, sous la forme d'un accompagnement budgétaire, d'une médiation de dette ou d'un scanning d'eau ou d'énergie." CPAS de Genk

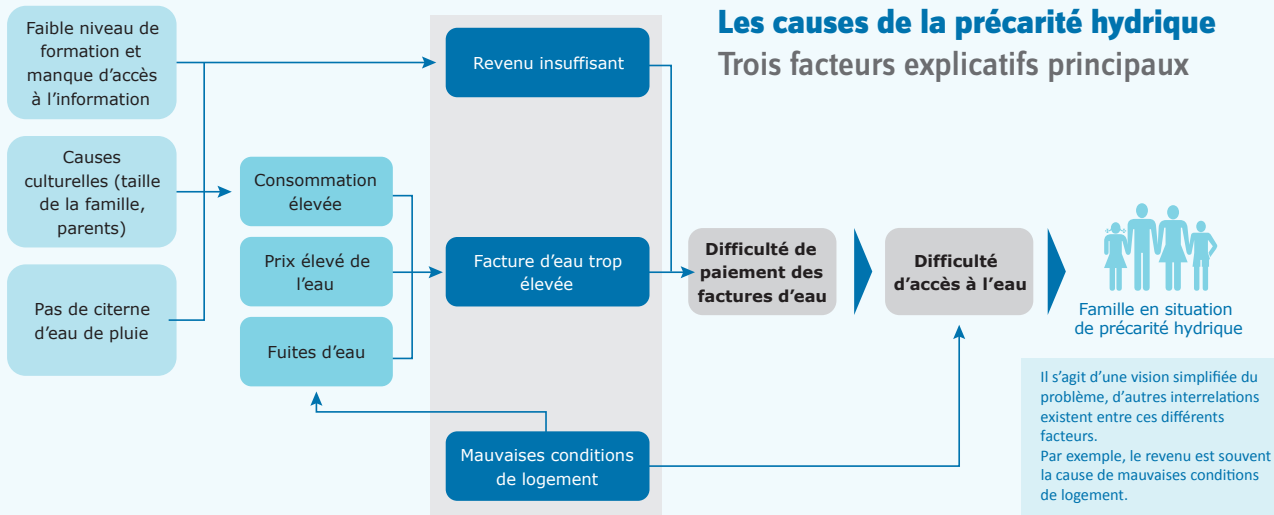


FAITS ET ANALYSE

La précarité hydrique : définition et causes

» La précarité hydrique est une situation dans laquelle se retrouve une personne qui n'a pas accès à une eau soit en quantité, soit de qualité suffisante pour répondre à ses besoins de base : alimentation, hygiène corporelle et logement.

Ceci inclut entre autres le risque d'être coupé de l'alimentation en eau potable. En Belgique, la précarité hydrique résulte principalement d'un revenu trop faible, d'une facture d'eau trop élevée et d'un logement de mauvaise qualité.

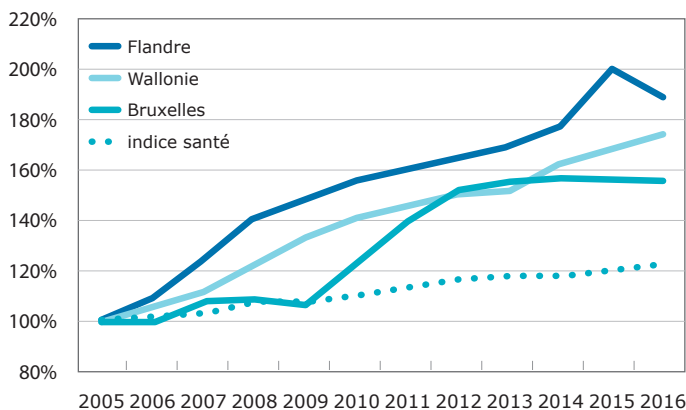


La précarité hydrique en Belgique

» Entre 2005 et 2016, la facture moyenne d'eau a augmenté de 89% en Flandre, de 74% en Wallonie et de 56% à Bruxelles. Dans le même temps, l'indice santé – qui sert de base aux adaptations des salaires et des allocations sociales – n'a augmenté que de 22%. La facture d'eau moyenne a donc aussi sensiblement augmenté ces dernières années en termes réels.

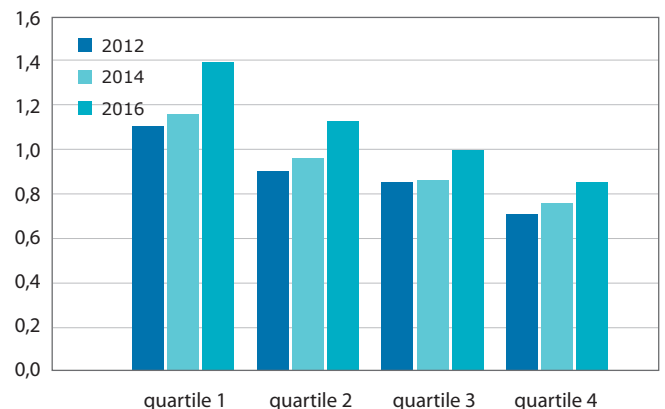
» La facture d'eau pèse le plus lourdement sur le revenu des ménages les plus pauvres. Les 25% de ménages aux revenus les plus faibles (quartile 1) consacrent en moyenne 1,4% de leur consommation totale à l'eau contre 0,8% pour les ménages aux revenus les plus élevés (quartile 4). Les catégories de revenus les plus faibles sont donc celles qui ont vu leur facture d'eau augmenter proportionnellement le plus fortement ces dernières années.

Évolution de la facture moyenne d'eau dans les trois Régions, 2005-2016 (2005 = index 100)



Source : VMM, AquaWal, HydroBru, SPF Economie.

Part du coût de l'eau dans la consommation totale des ménages, par quartile de revenus, Belgique, 2012-2016



Source : SPF Economie, Enquête sur le budget des ménages.



FAITS ET ANALYSE

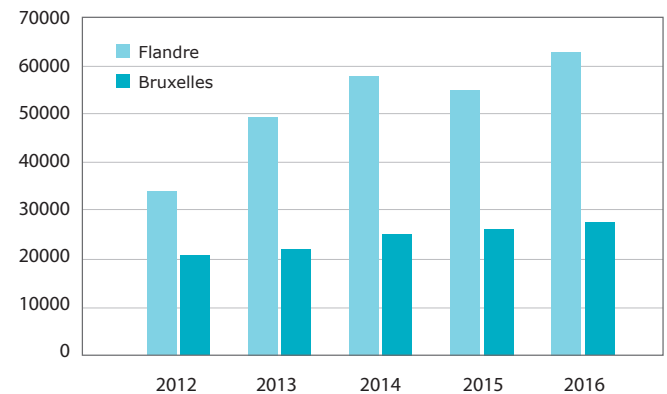
» **Un ménage belge sur six est confronté à la précarité hydrique.** Par analogie avec le 'Baromètre de la précarité énergétique', on peut considérer qu'une famille est en situation de précarité hydrique lorsqu'elle consacre une partie trop importante de ses revenus à la facture d'eau. En Belgique, la médiane du ratio 'facture d'eau/revenus disponibles après frais de logement' s'élève à 1,1%. Selon cette approche, un ménage est en situation de précarité hydrique s'il consacre plus de 2,2% de ses revenus disponibles (après déduction des frais de logement) à la facture d'eau. C'est le cas d'un ménage belge sur six (voir tableau page 1).

» **Le nombre de mises en demeure et de plans de remboursement est en augmentation :** en 2016, 140.000 ménages wallons avaient du mal à payer leur facture d'eau. En Flandre, 220.000 clients résidentiels ont reçu au moins une mise en demeure. 63.000 plans de remboursement ont été accordés en Région flamande et 28.000 à Bruxelles. Ce qui représente une hausse de respectivement 86% et 32% par rapport à 2012. Nous n'avons pas connaissance de chiffres relatifs aux plans de remboursement en Région wallonne.

» **Les coupures d'alimentation en eau diminuent en Flandre et augmentent à Bruxelles.** En Flandre, 2.617 clients ont été coupés du réseau public de distribution d'eau en 2016. C'est une baisse de 32% par rapport à 2012. À Bruxelles, 862 consommateurs résidentiels se sont vus cou-

per l'alimentation en eau, soit 73% de plus qu'en 2012. Nous n'avons pas connaissance de chiffres globaux relatifs au nombre de coupures en Région wallonne.

Nombre de plans de remboursement différés accordés, Flandre et Bruxelles, 2012-2016



Source : VMM, HydroBru.

" En cas de consommation hors normes, nous effectuons un audit plus approfondi, avec des relevés précis du compteur et des visites de suivi. L'économie moyenne est de 83m³ ! Le record est détenu par une famille qui est passée de 408 à 45m³ par an. En cause : une fuite au WC qui était passée inaperçue." Het Welzijnshuis, Roulers

Une politique renforcée contre la précarité hydrique

» **Dans les trois Régions, des efforts considérables ont été entrepris ces dernières années pour inverser la tendance.** En Flandre, un tarif social a ainsi été instauré et les commissions locales d'avis fonctionnent mieux. En Région wallonne, le Fonds social de l'Eau a reçu davantage de moyens et une initiative parlementaire est en cours pour limiter la facture d'eau en cas de fuites cachées. En Région bruxelloise aussi, les moyens du Fonds social de l'Eau ont augmenté et un groupe de travail – comprenant des représentants des autorités régionales, de la société de distribution d'eau et d'organisations sociales – est en train d'élaborer une politique renforcée de lutte contre la précarité hydrique. Les organisations soutenues par la

Fondation jouent un rôle actif dans beaucoup de ces initiatives.

» **Il faut rester attentif à des publics extrêmement vulnérables, comme les résidents permanents de camping et les sans-abris, qui ont un accès trop limité à une eau de qualité.** Ce qui apparaît banal pour la plupart d'entre nous – ouvrir le robinet et voir couler une eau pure – est loin d'aller de soi pour ces personnes. Pour assurer les besoins élémentaires des résidents permanents de camping, des raccordements corrects et abordables à l'eau sont indispensables. De même, des toilettes, douches et fontaines publiques en suffisance sont essentiels pour répondre aux besoins des sans-abris.

"Les personnes auxquelles on coupe l'alimentation en eau subissent encore des coûts supplémentaires : l'eau en bouteille coûte 300 fois plus cher que l'eau du robinet. Elles doivent laver leur linge au lavoir, ce qui coûte dix fois plus cher que le laver à domicile. Elles doivent aussi payer l'entrée à la piscine ou à un club de sport pour prendre une douche. Devoir vivre ainsi, c'est vraiment révoltant." Samenlevingsopbouw, Anvers.

Malgré les mesures prises par les Régions et les sociétés de distribution d'eau potable, une part considérable des ménages les plus vulnérables reste en situation de précarité hydrique. Afin de remédier à ce phénomène et de mieux le documenter, la Fondation Roi Baudouin a soutenu 21 projets en 2016 et 2017, soit 7 en Flandre, 7 en Wallonie et 7 à Bruxelles. Un soutien d'un montant total de 197.000 euros leur a été attribué. Les principaux enseignements issus de ces projets sont présentés ci-dessous.

Toucher le groupe cible

- » La précarité hydrique ne peut être considérée comme un élément isolé, mais doit être **intégrée dans un service plus large** en matière de logement et d'énergie.
- » Il convient de mieux informer sur la précarité hydrique et de mieux former les travailleurs sociaux en la matière.
- » La pratique nous apprend qu'en **combinant une approche de groupe et un accompagnement individuel**, on renforce l'impact (tant préventif que curatif).
- » Pour toucher **le bon groupe cible**, il semble important :
 - que les informations se rapprochent le plus étroitement et le plus concrètement possible de **l'univers** des participants
 - d'utiliser de petits moyens (ex: un pommeau de douche à débit réduit) comme **incitants** ayant un impact direct
 - de s'adresser **personnellement** au groupe cible.

Comment réduire la consommation d'eau ?

- » D'une part, des **changements de comportement** contribuent à faire baisser la facture d'eau.
- » Cependant, la plupart des projets constatent clairement que le **repérage et la réparation de fuites** sont les plus bénéfiques. Les organisations demandent que l'on s'y investisse davantage.

Mesurer, c'est savoir

- » De nombreuses organisations suivent de près la consommation des participants, ce qui donne **de très bons résultats**.
- » Elles utilisent pour ce faire différents outils : des formulaires propres, www.energieid.be, mais aussi des compteurs d'eau numériques et intelligents.

Liens avec l'aide sociale

- » Pour les CPAS, la précarité énergétique et la précarité hydrique permettent d'**identifier** de nouveaux groupes cibles.
- » Certains projets profitent de leur action en matière de précarité hydrique auprès de groupes cibles extrêmement vulnérables (ex : les sans-abri, les résidents de campings) pour aborder d'autres **problèmes sociaux sous-jacents**.

La Fondation Roi Baudouin souhaite que les décideurs tiennent compte des expériences et des connaissances des acteurs de terrain lors de la recherche de solutions pour lutter contre la précarité hydrique.

PUBLICATIONS DE LA FONDATION ROI BAUDOIN

Ce ZOOM est un résumé du rapport '*De l'eau pour tous ! Etat des lieux de la précarité hydrique en Belgique, expériences et recommandations*' (2018), Redon, David Van Vooren.

FONDATION ROI BAUDOIN AGIR ENSEMBLE POUR UNE SOCIÉTÉ MEILLEURE

La Fondation Roi Baudouin a pour mission de contribuer à une société meilleure.

La Fondation est, en Belgique et en Europe, un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Elle cherche à maximiser son impact en renforçant les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises.

La Fondation Roi Baudouin est une fondation d'utilité publique. Elle a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

Merci à la Loterie Nationale et à tous les donateurs pour leur précieux soutien.

kbs-frb.be

Abonnez-vous à notre [e-news](#)
bonnescauses.be

Suivez-nous sur :     

 Fondation
Roi Baudouin
Agir ensemble pour une société meilleure

ÉDITEUR RESPONSABLE

Luc Tayart de Borms
rue Brederode 21 - 1000 Bruxelles

Avril 2018